

Délibération n°17	Conseil Municipal du 15 octobre 2015
Direction Office Municipal de Tourisme	Domaine de compétence Pôle Tourisme «Corderie» - Maréis
<p>Le jeudi quinze octobre deux mille quinze à 20 h, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en réunion publique, à la Mairie, sous la présidence du Maire, Monsieur Philippe Fait.</p> <p>Présents : Monsieur Philippe FAIT, Monsieur Bernard GHESELLE, Monsieur Frédéric CADET, Madame Laurence CARON, Monsieur Bagdad GHEZAL, Madame Christelle BEAURAIN, Madame Kathy HANQUEZ, Madame Dominique DELSAUX, Adjoint, Monsieur Gérard ANDRE, Monsieur Richard KASPRZAK, Madame Maryse MAILLART, Monsieur Joël DACHICOURT, Monsieur Christian RAMET, Monsieur Francis LEROY, Madame Josiane BOUTOILLE, Monsieur Jean-Michel GOSSELIN, Madame Charlotte PERRAULT, Mme Laurie CAFFIER, Monsieur Pascal THIEBAUX, Monsieur Stéphane SAGNIER, Madame Stéphanie CODRON, Madame Stéphanie DANNE, Monsieur Francis GRAVET, Monsieur Francis LEROY, Madame Marie-Pierre HAGNERE, Madame Monique VAMBRE, Monsieur Jean-Paul HAGNERE, Monsieur Jean-Pierre LAMOUR, conseillers municipaux.</p> <p>Absents excusés ayant donné pouvoir : Madame Martine GHEZAL, Monsieur Sébastien BAILLET, Madame Martina DESCHARLES, Madame Angélique COUSIN, Monsieur Lucien BONVOISIN,</p> <p>Absent excusé : 0</p> <p>Votants : 33</p> <p>Secrétaire de séance : Madame Laurie CAFFIER</p>	
<p>Objet : Participation de Maréis à l'opération « La Région des Musées 2015 » les 28-29/11/2015</p>	
<p>Rapporteur : Laurence CARON, Adjointe aux Finances, Tourisme et Communication</p>	
<p>Synthèse de la délibération : Participation de Maréis à l'opération « La Région des Musées 2015 » les 28-29/11/2015</p>	

Vu les dispositions du code général des collectivités territoriales,
Vu les dispositions du code du tourisme,

Considérant :

Que la commune a manifesté sa volonté de s'inscrire dans une dynamique culturelle à l'échelle régionale,

Que le Conseil Régional Nord-Pas de Calais a sollicité la commune afin que Maréis participe à l'événement « La Région des Musées 2015 »,

Que ce projet vise à valoriser les collections et mettre en synergie les musées de la Côte d'Opale concernés (en autres : Musée de Boulogne, Cité Internationale de la Dentelle et de la Mode de Calais, Musée des Beaux-arts de Calais, LAAC et Musée des Beaux-Arts de Dunkerque, Musée du Touquet-Paris-Plage, etc.).

Que pour participer à cet événement, dont les retombées en termes de fréquentation et de communication seront bénéfiques pour Maréis, la commune doit s'engager à proposer la

gratuité totale tout le week-end ainsi qu'une ouverture en continue de 10h à 18h,

Qu'en contre-partie, Maréis bénéficiera de la communication, gérée par le Conseil Régional (flyer, bâches ou kakémonos en devanture, affiches, cartes postales) et des retombées médiatiques de cet événement.

Le Conseil municipal DECIDE d'adhérer au dispositif « La Région des Musées ».

La délibération est adoptée par **33 voix pour**.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus

*Délibération rendue exécutoire
en vertu de sa publication
et de sa transmission au Contrôle de
légalité le (voir visa)*



REÇU LE

10 NOV. 2015

Le Maire

SOUS-PREFECTURE Philippe Fait
de MONTREUIL-sur-MER

La présente délibération peut faire l'objet dans les deux mois suivant leur publication

- d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Maire
- d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Lille

